



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

→ GRAND EST



Dossier de presse

www.avenir-actifs.org/grand-est

SOMMAIRE

Édito	p 3
1 - Mon conseil en évolution professionnelle, un dispositif national	p 4
A. Loi du 5 septembre 2018 pour la « Liberté de choisir son avenir professionnel »	p 6
B. Le rôle de France compétences	p 6
C. Avenir Actifs : un réseau regroupant les opérateurs régionaux délivrant Mon conseil en évolution professionnelle	p 7
D. Les publics concernés par Mon conseil en évolution professionnelle	p 8
E. La qualité de service du réseau Mon CEP	p 9
2 - La mise en application de Mon conseil en évolution professionnelle dans le Grand Est	p 10
A. Baromètre de l'évolution professionnelle 2024 en région Grand Est	p 12
B. CCI Formation EESC / CIBC54, l'opérateur de Mon CEP Grand Est	p 13
C. Un maillage de 108 conseillers Mon CEP sur le Grand Est	p 14
D. Les opérateurs de compétences : partenaires privilégiés de Mon conseil en évolution professionnelle Grand Est	p 17
E. Quelles démarches pour initier son évolution professionnelle ?	p 17
F. Se former ou changer de métier grâce à la Transition professionnelle	p 18
3 - Portraits de bénéficiaires	p 19
A. Candice Barbe , une reconversion après un burn-out	p 20
B. Delphine Cottenet , créatrice d'une micro-crèche en zone rurale	p 21
C. Jessica Leclerq , le pari réussi d'un coffee-shop en centre ville	p 22
4 - Les chiffres clés de Mon CEP Grand Est en 2024	p 23
5 - Fiches pédagogiques Mon conseil en évolution professionnelle	p 26
6 - Contacts et informations pratiques	p 34

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, LE BON RÉFLEXE POUR SAISIR LES OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES



En 2024, Mon conseil en évolution professionnelle, piloté dans notre région par **CCI Formation EESC**, a continué à renforcer son impact dans le Grand Est. Grâce à un travail constant de nos équipes et à une accessibilité sans faille, nous avons enregistré **une augmentation de 24 % du recours** à notre service par rapport à l'année précédente. **Plus que jamais, Mon CEP est devenu un réflexe pour les salariés et travailleurs indépendants**, leur offrant un accompagnement clé pour faire évoluer leur carrière.

Nous sommes fiers de pouvoir garantir **des rendez-vous rapides**, toujours fixés en moins de **10 jours** sur nos **71 sites** et d'assurer un suivi homogène grâce à l'expertise de nos **108 conseillers**. Cette efficacité repose sur **une amélioration continue du parcours bénéficiaire**, permettant une prise en charge optimisée et adaptée aux besoins de chacun.

L'année 2025 sera marquée par un **renforcement de nos partenariats sur les territoires**, afin d'élargir notre visibilité et d'accompagner encore plus d'actifs dans leur évolution professionnelle. Notre engagement reste inchangé : permettre à chaque salarié et indépendant du Grand Est de saisir toutes les opportunités qui s'offrent à eux !

Géraldine Humbert

Directrice déléguée CCI Formation EESC / CIBC54

1

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE,
UN DISPOSITIF NATIONAL**



MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, UN DISPOSITIF NATIONAL

Dans le cadre de la loi pour la « Liberté de choisir son avenir professionnel », l'État a créé **France compétences**, agence nationale chargée du financement et de l'application des initiatives liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage. En 2020, France compétences a lancé Mon conseil en évolution professionnelle : un accompagnement gratuit, personnalisé, ouvert à tous les salariés du secteur privé et aux indépendants pour faire le point sur son avenir professionnel. Afin de délivrer ce service au plus proche des territoires, France compétences a sélectionné 14 opérateurs régionaux regroupés au sein d'un réseau nommé Avenir Actifs (voir page 7).



A. Loi du 5 septembre 2018 pour la « Liberté de choisir son avenir professionnel »

Cette loi modifie le système de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue, ainsi que le fonctionnement de l'assurance chômage. Elle réforme notamment le Compte personnel de formation (CPF) afin qu'il soit alimenté en euros (et plus en heures) et institue un compte d'engagement citoyen basé sur le même principe.

De leur côté, les organismes de formation et les prestataires de bilan de compétences ou d'accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) aspirant à des financements publics ou mutualisés doivent être approuvés par un certificateur professionnel et indépendant.

En outre, un nouvel établissement public, France compétences, est chargé de la régulation

du secteur et établit le répertoire national des certifications professionnelles.

Une nouvelle contribution unique relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage se substitue à la taxe d'apprentissage, ainsi qu'à la contribution relative à la formation professionnelle. Les Opérateurs paritaires collecteurs agréés (OPCA) deviennent des « opérateurs de compétences », les cotisations sont désormais perçues par l'Urssaf.

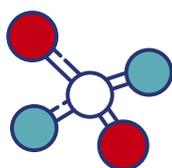
La limite d'âge de formation en apprentissage passe de 26 à 29 ans révolus et la loi prévoit une extension des droits au chômage, sous certaines conditions.



Loi pour « La liberté de choisir son avenir professionnel »

B. Le rôle de France compétences

France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Établissement public national à caractère administratif, ses orientations stratégiques sont déterminées par une collaboration quadripartite regroupant l'État, les régions, les organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatifs au niveau national et interprofessionnel, et des personnalités qualifiées.



France compétences

LES TROIS MISSIONS STRATÉGIQUES DE FRANCE COMPÉTENCES

France compétences a pour rôle d'améliorer l'efficacité des secteurs placés sous sa responsabilité en intervenant via trois leviers :

► Le financement

En contribuant à la performance globale du système par une fonction de veille sur sa soutenabilité financière et de répartiteur unique. Une action qui passe notamment par l'affectation optimale des fonds issus des contributions légales.

► La régulation

En identifiant les besoins en compétences (des personnes et des entreprises) mais aussi en faisant évoluer les modèles économiques et pédagogiques des prestataires afin de garantir un bon rapport qualité/prix des prestations.

► L'amélioration

En influant sur la performance, la transparence et la mise en synergie des acteurs du système de formation professionnelle et d'apprentissage.

C.

Avenir Actifs : le réseau regroupant les opérateurs régionaux délivrant Mon conseil en évolution professionnelle

Sélectionnés par France compétences dans le cadre d'un marché public renouvelé pour une période de 4 ans à partir du 2 janvier 2024, les 14 opérateurs régionaux chargés de délivrer le service Mon conseil en évolution professionnelle aux salariés du privé et aux travailleurs indépendants (hors agents publics) sont regroupés au sein de l'identité commune « Avenir Actifs ». Cette dernière succède aux deux réseaux qui existaient auparavant : Eva et Évolution.

Suite à l'appel d'offres lancé par France compétences au niveau national début 2023, **CCI Formation EESC / CIBC54 (centre interinstitutionnel de bilan de compétences de Meurthe-et-Moselle) a été reconduit comme opérateur délivrant Mon CEP sur le Grand Est pour la période 2024-2027.** Basé à Laxou, dans la métropole du Grand Nancy, CCI Formation EESC / CIBC54 pilote un dispositif de **108 conseillers pour 71 sites en Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine lui ayant permis, sur la période 2020 à 2024, d'accompagner 60 943 personnes, pour un taux de satisfaction en 2024 de 96%** (contre 94,75% en moyenne au national).

D'une manière globale, le renouvellement de marché intervenu à la fin de l'année 2023 est marqué par une grande stabilité puisqu'au total 12 des 14 lots renouvelés l'ont été au profit des mêmes attributaires, une confiance réitérée de la part de France compétences illus-

trant l'efficacité et la solidité de la collaboration bâtie entre l'institution nationale et ses opérateurs territoriaux.

S'appuyant sur une dynamique de co-construction, de proximité et de complémentarité, les membres du réseau Avenir Actifs s'affirment comme des interlocuteurs de confiance. Assurant une mission de service public, ils offrent une couverture proche des bassins de vie et d'emploi, tout autant accessible dans les pôles urbains, périurbains que ruraux. Leur intervention tient compte des spécificités locales pour une réponse adaptée, contribuant par là même aux enjeux territoriaux en facilitant l'accès au droit et à l'économie (formation, emploi, etc.). Chaque conseiller en évolution professionnelle apporte un appui concret en épaulant les bénéficiaires dans leurs choix, jusqu'à la mise en œuvre de leurs projets.

L'engagement des membres d'Avenir Actifs a significativement contribué à développer l'efficacité de Mon CEP. Une dynamique vertueuse que mettent en exergue les résultats de l'étude parue en 2023 soulignant notamment l'impression largement positive ressentie par les bénéficiaires (à 85%) et le taux élevé de concrétisation des projets soutenus (76%) sur l'ensemble du réseau (voir page 9).



Le service Mon conseil en évolution professionnelle sur le Grand Est



D. Les publics concernés par Mon conseil en évolution professionnelle

Tout salarié du privé et indépendant a accès à ce service. Il s'agit d'une démarche confidentielle, les rendez-vous se déroulent en dehors du temps de travail et il n'est pas obligatoire d'en informer son employeur.

Sécurisation du parcours, meilleure appréhension des besoins économiques des territoires, aide à la mobilité interne/externe, souhait d'évolution, renforcement des compétences, recherche d'un meilleur équilibre vie personnelle/professionnelle, anticipation du risque de désinsertion... les demandes des actifs sont nombreuses en matière d'évolution professionnelle et grâce à sa capacité d'adaptation et d'ajustement, Mon CEP est à même de répondre à ces enjeux.

Tout en restant autonome dans ses choix, la personne est guidée pour définir ses priorités et cerner ses envies. Elle est informée des besoins économiques des territoires, des parcours de formation possibles et assistée pour d'éventuelles demandes de financement ou la préparation des entretiens professionnels que son employeur est tenu de

lui proposer tous les deux ans. Lors de ces entretiens, l'entreprise a par ailleurs l'obligation d'apporter une information sur Mon conseil en évolution professionnelle (arrêté du 29 mars 2019 fixant le cahier des charges relatif au Conseil en évolution professionnelle prévu à l'article L.6111-6 du code du travail - Source : legifrance.gouv.fr).

Le conseiller en évolution professionnelle est aussi l'interlocuteur habilité par l'État pour l'accompagnement dans l'utilisation du compte personnel de formation. Il peut en outre aider à constituer un dossier de validation des acquis de l'expérience.

Si un salarié souhaite démissionner pour s'orienter vers un nouveau secteur d'activité, y compris dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'entreprise, Mon conseil en évolution professionnelle est une étape clé. En effet, depuis le 1^{er} novembre 2019, il est possible de démissionner d'une activité salariée en CDI tout en bénéficiant, sous certaines conditions, de l'Allocation de retour à l'emploi (ARE) pour préparer sa reconversion.



Arrêté du 29 mars 2019 relatif au Conseil en évolution professionnelle



E. La qualité de service du réseau Mon CEP

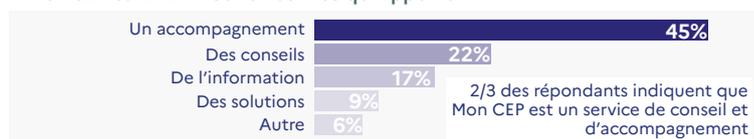
Mon Conseil en évolution professionnelle

La qualité de service

Début 2023, nous avons sollicité les bénéficiaires du service afin d'obtenir un retour sur leur expérience d'accompagnement par Mon conseil en évolution professionnelle.

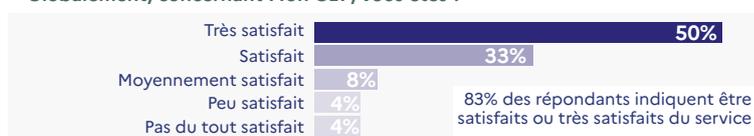
Le rôle du service Mon conseil en évolution professionnelle :

Mon CEP est avant tout un service qui apporte ?



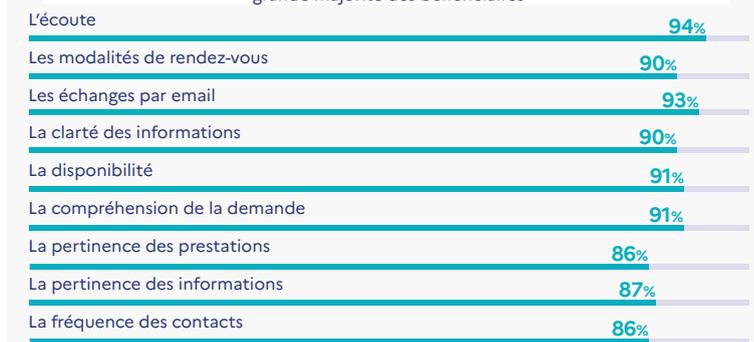
La satisfaction perçue quand au service rendu :

Globalement, concernant Mon CEP, vous êtes ?



Êtes-vous satisfait des aspects suivants :

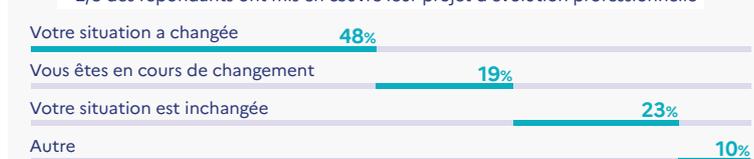
Les modalités de mise en œuvre du service sont considérées satisfaisantes pour une grande majorité des bénéficiaires



La mise en œuvre du projet d'évolution professionnelle :

Quelle est votre situation professionnelle aujourd'hui ?

2/3 des répondants ont mis en œuvre leur projet d'évolution professionnelle



Mon CEP a joué un rôle dans l'aboutissement de votre projet professionnel ?

86% des répondants indiquent que Mon CEP a joué un rôle dans l'aboutissement de leur projet



Une enquête commandée par les régions AVENIR ACTIFS. Sondage réalisé par Qualitest en ligne et par téléphone auprès de 3054 bénéficiaires du service Mon conseil en évolution professionnelle parmi un panel de 16 800 personnes potentielles.



85%

des répondants ont une **opinion positive** à l'égard du service Mon CEP



76%

des interrogés indiquent avoir **concrétisé leur projet**



94%

des répondants déclarent que leur conseiller a été **facilement joignable**



90%

des répondants déclarent qu'ils feraient à **nouveau confiance à Mon CEP**



27,7 km

C'est la distance maximale qu'un bénéficiaire est prêt à parcourir pour bénéficier de Mon CEP

Enquête et infographie réalisées au cours du précédent marché Mon CEP

2

LA MISE EN APPLICATION DE MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DANS LE GRAND EST



LA MISE EN APPLICATION DE MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DANS LE GRAND EST

Transition numérique ou environnementale, obsolescence des compétences plus rapide (estimée à 2 ans alors qu'elle était de 40 ans en 1970 - Cf. France stratégie - Dares, « les métiers en 2030 », 10-03-2022), mutations économiques accélérées par la crise sanitaire et énergétique, allongement de la durée de vie au travail, pénibilité et usure... l'écosystème de l'emploi, l'orientation et la formation se trouve confronté depuis plusieurs années à un contexte sociétal aux enjeux multiples. Les transformations sont à la fois rapides, profondes et difficilement prévisibles. Le baromètre sur l'évolution professionnelle, que l'IFOP publie chaque année depuis 2021, permet de mesurer l'ampleur de ce phénomène et le rôle essentiel joué par Mon conseil en évolution professionnelle dans cette équation complexe.

Publiée en septembre 2024, la dernière étude réalisée par l'IFOP montre ainsi que, dans le Grand Est, **71% des sondés envisagent une évolution professionnelle dans les deux prochaines années**, dont 60% dans le même secteur d'activité (les 2/3 souhaitant prioritairement évoluer au sein de leur entreprise actuelle ; un score en augmentation de 3 points par rapport à juillet 2023 mais en dessous de celui de 2022 qui était à 71%). On note que 10% des salariés songeraient à créer leur propre activité (+4 points par rapport à 2023 et par rapport à la moyenne nationale) et que seuls 1% d'entre eux aimeraient trouver un emploi dans une autre région, ce qui prouve l'attachement des actifs pour le Grand Est, propension qui se dessinait déjà dans l'étude 2023.

Toujours présente parmi les principales préoccupations des salariés au sein des études précédentes, **la rémunération demeure l'enjeu central lié à l'évolution professionnelle dans le Grand Est en 2024**. Pour les sondés souhaitant évoluer dans les deux prochaines années, elle est ainsi citée à 60% et enregistre une progression de 4 points par rapport à juillet 2023, revenant au niveau observé lors la première mesure en juillet 2021. Elle est même considérée comme « déterminante » ou « importante » par 95% des salariés (dont « déterminante » à 75%).

En matière de défis, celui de **l'intégration des intelligences artificielles génératives (type ChatGPT) progresse nettement par rapport à l'an dernier et constitue le principal élément identifié par les salariés du Grand Est** (32%, +11 points par rapport à juillet 2023) comme vecteur de transformation du travail pour les années à venir.

Enfin, plus de **80% des salariés du Grand Est** (connaissant ou non le service Mon CEP) **considèrent qu'il constitue un dispositif** auquel on peut avoir recours à n'importe quel moment de sa vie professionnelle, **qui propose des conseils de qualité** et une grande diversité de services associés à l'évolution professionnelle.

Les chiffres complets du baromètre Grand Est IFOP 2024 sont accessibles ci-dessous.



Baromètre IFOP 2024 Grand Est de l'évolution professionnelle

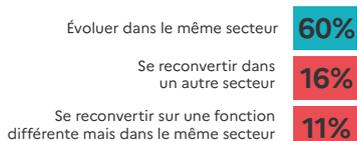
A. Baromètre de l'évolution professionnelle 2024 en région Grand Est

Principaux indicateurs

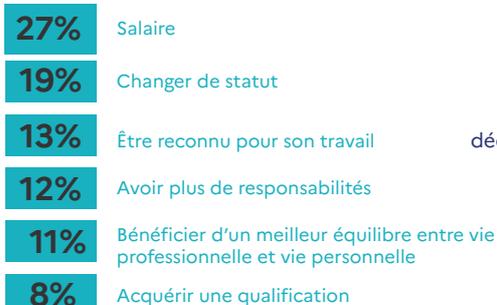


71% des salariés envisagent une évolution professionnelle d'ici 2 ans

Quel type d'évolution professionnelle souhaitez-vous ?



Comment définiriez-vous une « évolution professionnelle » ?



des salariés du Grand Est déclarent connaître « Mon CEP »



des salariés du Grand Est pensent que les **intelligences artificielles génératives** vont transformer leur travail dans les années à venir (+11 points par rapport à 2023).



des salariés jugent « déterminant » ou « important » le fait de changer de manager dans leur souhait d'évolution.

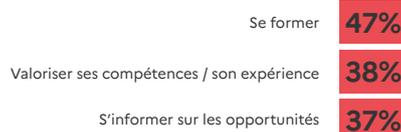


des sondés considèrent que Mon CEP propose des conseils de qualité et une grande diversité de services.

Les facteurs déterminants de l'évolution



Quel type de services propose Mon CEP par Avenir Actifs ?



mandaté par France compétences

09 72 01 02 03

Numéro unique non surtaxé

avenir-actifs.org/grand-est

Dans le Grand Est, l'image de Mon CEP est très positive, avec plus de 80% des salariés considérant qu'il constitue un dispositif auquel on peut avoir recours à n'importe quel moment de sa vie professionnelle, qui propose des conseils de qualité et une grande diversité de services.



[Communiqué de presse sur le baromètre de l'évolution professionnelle 2024 en région Grand Est](#)

B. CCI Formation EESC / CIBC54, l'opérateur de Mon CEP Grand Est

CCI Formation EESC / CIBC54 a été sélectionnée par France compétences, sur appel d'offres, comme l'opérateur en charge de délivrer Mon conseil en évolution professionnel sur l'ensemble du Grand Est.

Fondée en 1977 à Laxou, CCI Formation EESC / CIBC54 est une École d'Enseignement Supérieur Consulaire qui accompagne plus de 5 000 personnes par an et délivre quelque 50 diplômes. Elle est certifiée Qualiopi, regroupe 70 collaborateurs et 350 intervenants et accueille aussi bien des étudiants (dont 91% sortent diplômés), des salariés, des demandeurs d'emploi, que des chefs d'entreprise. Pour ces trois dernières catégories de publics, elle intervient ainsi au titre de la formation professionnelle continue afin d'accompagner la montée en compétences sur des besoins courts ou longs et sur des formations aussi bien catalogues que sur mesure. Elle développe en outre de nombreux partenariats extérieurs avec des entreprises du Grand Est et d'autres organismes de formation (Cnam, IFPASS, Sciences U, IEQT, etc.). En 2023, CCI Formation EESC / CIBC54 a obtenu le label « Happy at School » et s'est classée dans le top 4 du classement national des CFA.

En complément du site de Laxou, CCI Formation EESC / CIBC54 dispose d'antennes à Nancy Austrasie, Mont-Saint-Martin, Longwy, Lunéville, Blénod-lès-Pont-à-Mousson et Joeuf. **À la rentrée de septembre 2025, l'école verra ses sites de Nancy et Laxou regroupés au sein d'un nouveau campus situé 14 rue du Mouzon à Laxou.**

En qualité de Centre interinstitutionnel de bilan de compétences de Meurthe-et-Moselle, CCI Formation EESC / CIBC 54 renforce sa dimension opérationnelle en apportant son expertise à toute personne désirant faire un bilan sur sa carrière, évaluer ses compétences, ses aptitudes et ses motivations. Une collaboration privilégiant l'échange et prenant la forme d'entretiens individuels à même d'orienter les actifs vers des perspectives professionnelles adaptées et, le cas échéant, vers un projet de formation continue ou complémentaire. Conçu comme clé d'entrée et fil rouge d'un parcours, Mon CEP peut d'ailleurs être mobilisé en amont, pendant ou en aval d'un bilan de compétences.



La certification Qualiopi



Fédération nationale des CIBC



▲ **Zohra Amara**
Directrice de projet
Mon CEP Grand Est



◀ **Nicolas Mougeot**
Chargé de communication
Mon CEP Grand Est



◀ **Jihan El Boukri**
Chargée d'ingénierie
pédagogique et des
partenariats
Mon CEP Grand Est



CCI Formation EESC / CIBC54 est aussi l'une des huit structures autonomes de GalaxCCI, un ensemble regroupé autour de la Chambre de commerce et d'industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle. Cette filiation lui permet d'être au plus près du territoire sur lequel elle est implantée : proche des salariés, des entreprises, des décideurs économiques et donc immédiatement opérationnelle. La formation et l'emploi, tout comme la facilitation de l'entrepreneuriat, la dynamisation du développement économique

et les services aux entreprises constituent en effet des domaines d'actions privilégiés de GalaxCCI. En association avec les autres acteurs de l'accompagnement que sont CIBC Vosges, CIBC Moselle, Retravailler EGP, Retravailler dans l'Est et Eolia Formation, CCI Formation EESC / CIBC54 forme par ailleurs un groupement en lien direct avec les actifs et leurs pré-occupations.



Les huit filiales autonomes de GalaxCCI

C. Un maillage de 108 conseillers Mon CEP sur le Grand Est

Dans le cadre de la mise en œuvre de Mon conseil en évolution professionnelle, tout salarié ou indépendant du Grand Est a la possibilité d'être guidé par un conseiller afin de faire un point sur sa carrière, d'établir une stratégie d'évolution, puis de concrétiser un projet passant par un nouvel emploi (dans la même structure, une structure différente ou même un autre secteur), une création d'entreprise (une information sur les financements mobilisables est dans ce cas donnée) ou une formation.

Il est également possible pour un employeur de faire appel à Mon CEP Grand Est afin de recevoir un conseil en matière de politique managériale : parcours d'évolution profes-

sionnelle des salariés, entretiens bisannuels obligatoires, formation continue, prévention des situations d'épuisement ou de démotivation, recrutement, etc. Les conseillers Mon CEP Grand Est peuvent aussi intervenir gratuitement auprès des salariés, y compris au sein des plus petites structures : 60% des entités faisant appel à eux sont des TPE/PME. Des démarches qui permettent de fournir des informations personnalisées aidant à clarifier ses aspirations professionnelles et de se préparer à dialoguer avec ses supérieurs pour envisager ses possibilités d'évolution.



L'accompagnement des employeurs par Mon CEP Grand Est

Webinaires employeurs : les rendez-vous dédiés aux professionnels des ressources humaines initiés par Mon CEP Grand Est

Après avoir épaulé 488 indépendants et de nombreux actifs dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'entreprise en 2024, Mon conseil en évolution professionnelle Grand Est anime durant toute l'année 2025 une série de conférences gratuites en ligne dédiée aux employeurs. Ces webinaires mensuels ont pour objet d'informer les professionnels des ressources humaines et les chefs d'entreprise sur la façon dont Mon CEP Grand Est peut guider ces derniers, gratuitement, dans leur politique de recrutement et d'évolution de leurs salariés.

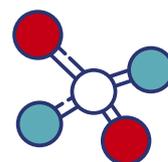


Les webinaires employeurs de Mon CEP Grand Est

Grâce au maillage que constituent les 108 conseillers Mon CEP, des spécialistes de l'analyse du travail répartis sur 71 sites, des rendez-vous sont fixés à proximité du lieu de résidence, mais peuvent aussi se dérouler par téléphone ou en visio-conférence. L'accompagnement, personnalisé et individuel, se fait de manière gratuite et régulière. Il s'appuie sur un canevas pédagogique défini initialement et sa durée est adaptée aux besoins de chacun.

Les conseillers en évolution professionnelle sont également des interlocuteurs habilités par l'État pour orienter une personne dans l'utilisation du Compte personnel de

formation (CPF) et lui faciliter l'accès aux dispositifs de financement des formations. Le CPF est crédité chaque année par l'employeur d'un montant dont le salarié est autonome dans l'utilisation. Les conseillers peuvent aussi intervenir dans les démarches de constitution d'un dossier de Validation des acquis de l'expérience, par exemple.





Paroles de conseillers

« Mon CEP est un facilitateur dans les transitions professionnelles. Il donne une vision éclairée sur les possibilités de construction et de mise en œuvre d'un projet, en apportant une réponse personnalisée. »

Virginie Bogard (CIBC Moselle)

« Mon CEP a permis de concrétiser des projets variés, notamment de reconversion salariée, de création ou de reprise d'entreprise... Par nos principes de gratuité, de confidentialité, de neutralité et d'impartialité, nous nous efforçons de rendre ce service accessible au plus grand nombre. »

Alexandre Nolle (Retravailler EGP)



◀ Les 71 sites du Grand Est délivrant Mon conseil en évolution professionnelle

« Outil à disposition des salariés et des travailleurs indépendants, Mon CEP accompagne les publics qui souhaitent prendre en main leur avenir professionnel. Les conseillers proposent une démarche personnalisée qui favorise l'autonomie et la responsabilisation de chacun dans la gestion de sa carrière. Nous sommes déterminés à être là pour chaque personne, à chaque étape de son parcours professionnel ! »

Laetitia Schmitt (Manager Mon CEP sur le secteur Bas-Rhin - Strasbourg)

« Un jour, un bénéficiaire m'a remerciée en me disant : « Vous avez été la lumière sur mon chemin, sans vous je ne serais pas allé au bout ! » et cela définit bien mon rôle. J'éclaire, j'oriente, je soutiens la personne dans son cheminement professionnel... avec respect et bienveillance. »

Christelle Irmouli (CIBC Vosges)

D. Les opérateurs de compétences : partenaires privilégiés de Mon conseil en évolution professionnelle Grand Est

Mon CEP Grand Est développe une politique partenariale forte avec les opérateurs de compétences régionaux (OPCO). Une démarche qui a permis la signature de différentes conventions, inédites et renouvelables, avec par exemple OPCO Santé (portant sur le personnel soignant et administratif) mais aussi Uniformation, AKTO et OPCO EP. Chacun de ces accords donne lieu à la mise en place d'un comité opérationnel régional dédié, intégrant des représentants des deux organismes partie prenante, en lien avec leurs référents nationaux. Leurs actions, mutualisées et articulées autour de

la complémentarité des expertises, portent principalement sur la délivrance d'une information détaillée et actualisée concernant les dispositifs de formation et d'évolution professionnelle auprès des salariés des entreprises représentées par les différents opérateurs de compétences impliqués. Elles s'attachent aussi à renforcer l'attractivité des métiers et à développer le relationnel avec les actifs, tout en construisant des ingénieries de parcours pédagogiques et financières en lien avec les chefs d'entreprises.

E. Quelles démarches pour initier son évolution professionnelle ?

Mon Conseil en évolution professionnelle est un service neutre (pas d'obligation, ni d'engagement) et confidentiel. Il permet d'orienter les personnes vers un parcours de formation, un dispositif professionnalisant, ou la construction d'une demande de financement.

professionnelle » permettant de conserver son salaire tout en suivant une formation (cf. ci-après).



Toute démarche commence par une prise de rendez-vous pouvant se faire en ligne (www.avenir-actifs.org) ou par téléphone (au 09 72 01 02 03). Elle donne lieu à un premier entretien permettant de faire le point sur la situation du bénéficiaire et/ou d'évaluer l'éligibilité et la faisabilité d'un projet. À l'issue, le conseiller établit une synthèse qui permet de mettre en perspective les attentes, valeurs et compétences de la personne par rapport à sa demande et au contexte socio-économique. Dans certains cas de figure, il est possible de bénéficier du dispositif nommé « Projet de transition pro-





Les Semaines de l'évolution professionnelle

Opérateur Grand Est de Mon Conseil en évolution professionnelle, CCI Formation EESC / CIBC54 est partie prenante, en sa qualité de membre du réseau Avenir Actifs, des Semaines de l'évolution professionnelle. Gratuit et accessible à tous, cet événement national, dont l'édition 2024 s'est tenue du 7 au 18 octobre, regroupe près de 70 webinaires sur le thème de la formation, de l'évolution professionnelle, de l'orientation, ou encore des mutations du monde du travail. Le public peut y interagir avec des experts. En 2024, 19 976 personnes ont participé à ce rendez-vous, pour un cumul de 54 499 inscriptions aux conférences programmées.

[Site des Semaines de l'évolution professionnelle](#)



F. Se former ou changer de métier grâce à la Transition professionnelle

Le dispositif « Projet de transition professionnelle » s'est substitué à l'ancien Congé individuel de formation (CIF) le 1^{er} janvier 2020. Il apporte des solutions d'accompagnement et de financement pour les bénéficiaires de Mon conseil en évolution professionnelle. Il donne la possibilité d'obtenir un congé de longue durée, tout en maintenant son salaire (en intégralité ou à 90% si la rémunération est supérieure à 2 fois le SMIC) afin d'entreprendre une formation certifiante et/ou de changer de métier. Il est toutefois nécessaire de faire valider son dossier par une commission, de justifier d'une ancienneté suffisante selon son statut (CDI ou CDD) et d'adresser une demande écrite à son employeur qui aura alors 30 jours pour répondre. Ce dernier pouvant refuser ou reporter la demande sous certaines conditions.



[Transitions Pro Grand Est](#)

3

**PORTRAITS
DE BÉNÉFICIAIRES**

A. Candice Barbe, une reconversion après un burn-out

Après avoir travaillé 30 ans en tant qu'éducatrice spécialisée, Candice Barbe, qui réside à Châlons-en-Champagne, a été victime d'un burn-out puis licenciée. Après une période difficile marquée par l'isolement, elle a réussi à trouver la force de s'ouvrir à de nouvelles opportunités et de prendre son avenir en main. Elle a effectué un bilan de compétences afin de mieux comprendre ses aspirations pour revenir dans la vie active puis s'est donné les moyens pour devenir formatrice professionnelle d'adultes. Grâce à cette période d'introspection et l'accompagnement d'une conseillère en évolution professionnelle, en collaboration avec un

médecin conseil et une assistante sociale, elle a pu se remettre en question, suivre des formations et trouver un métier ayant du sens pour elle, dans le cadre d'un Projet de transition professionnelle. Disposant de plusieurs casquettes - elle est aussi consultante en bilan de compétences / VAE - et guidée par son envie, elle a utilisé les outils à sa disposition afin de créer sa propre entreprise nommée « Une Main Tendue », dont l'objet est de venir en aide aux personnes se trouvant dans la même situation qu'elle auparavant. Une façon de tirer de sa propre expérience des solutions pour soutenir les autres...



[Candice Barbe revient sur sa reconversion réussie](#)

B. Delphine Cottenet, créatrice d'une micro-crèche en zone rurale

C'est un appel à projet pour un service d'accueil petite enfance dans le village Les Grandes Loges où elle réside, qui constitue l'élément déclencheur du Projet de transition professionnel de Delphine Cottenet. Salariée de deux micro-crèches, elle est déjà référente technique et éducatrice de jeunes enfants depuis 2018 et possède les compétences requises pour répondre à cet appel. Elle se renseigne auprès d'autres professionnels en exercice dans le domaine de la petite enfance et prend contact avec un conseiller en évolution professionnelle afin de se lancer

dans le projet. Ce dernier échange avec elle sur ses motivations, lui permet de gagner en confiance, de connaître les aides auxquelles elle peut prétendre. Un appui précieux qui lui permet de créer dans sa commune la micro-crèche « Babies Loges » accueillant une dizaine d'enfants. Une reconversion qui a permis à Delphine Cottenet de mettre en œuvre ses qualités et son expérience au service d'une structure répondant avant tout aux besoins des familles, en veillant à la bienveillance et à la bienveillance des adultes et des enfants.



© Transitions Pro Grand Est



Delphine Cottenet évoque son projet de micro-crèche

C. Jessie Leclercq, le pari réussi d'un coffee-shop en centre-ville

En 2023, Jessie Leclercq, vosgienne d'origine, a ouvert à Lunéville avec l'aide d'un conseiller en évolution professionnelle, un coffee-shop nommé Le Seventhéen Coffee. L'enseigne propose des boissons chaudes, des pâtisseries et viennoiseries mais aussi des salades fraîches et de la petite restauration. Auparavant, Jessie avait été coiffeuse durant une dizaine d'années, puis aide-soignante durant 5 ans. Elle a ensuite travaillé comme vendeuse au sein d'une boulangerie,

une expérience qui fut le déclencheur de sa nouvelle vocation. En collaboration avec son mari, boulanger, elle propose dans son commerce de nombreux produits conçus maison et des animations y sont régulièrement organisées. Un beau lieu de vie au cœur d'une reconversion réussie ayant par ailleurs contribué au dynamisme du centre-ville de Lunéville en réhabilitant une cellule commerciale déserte depuis 3 ans.

LONGS FORMATS NEWSLETTERS MÉTÉO LIBRA MEMORIA BOUTIQUE LeCLUB MON SÉJOUR EN MONTAGNE

L'EST
Républicain

> Lire le journal S'abonner

Actualité Régions Faits-divers Sport Vidéos Culture - Loisirs Magazine Services

Accueil > Economie > Economie

Lunéville

ER Commerce : un coffee-shop débarque à Lunéville

Passionnée par la vente, Jessie Leclercq vient de se lancer dans une nouvelle aventure ! Après deux reconversions, la jeune femme de 35 ans vient d'ouvrir un coffee-shop à Lunéville. Situé au 57 rue de la République, Seventhéen Coffee propose des boissons chaudes, des gourmandises et des apéritifs.

Marjorie Durupt - 21 déc. 2023 à 06:30 | mis à jour le 21 déc. 2023 à 09:06 - Temps de lecture : 2 min

Commentaire | Partager



Jessie Leclercq vient d'ouvrir un coffee-shop à deux pas du château de Lunéville. Photo Marjorie Durupt



Seventhéen Coffee, le coffee-shop de Jessie Leclercq
(L'Est Républicain, 21 décembre 2023)

4

**LES CHIFFRES CLÉS
DE MON CEP GRAND EST
EN 2024**

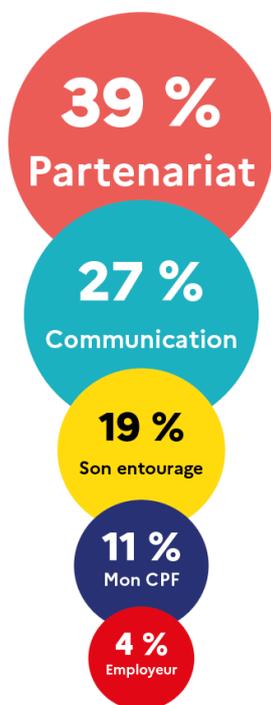
LES CHIFFRES CLÉS DE MON CEP GRAND EST EN 2024

15 867

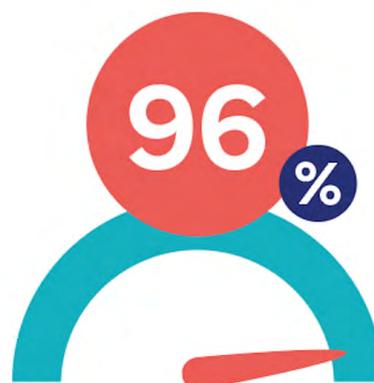
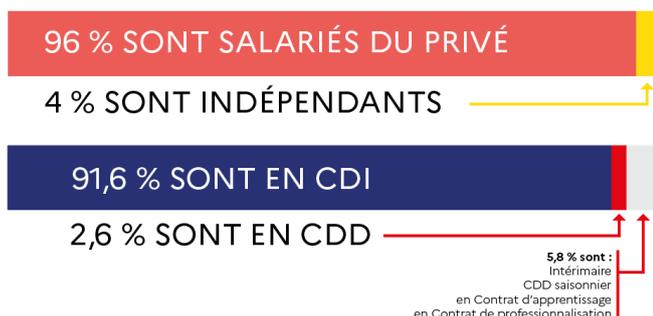
BÉNÉFICIAIRES

60,6 % SONT DES FEMMES

COMMENT ONT-ILS DÉCOUVERT LE SERVICE MON CEP ?



QUEL EST LEUR STATUT ?

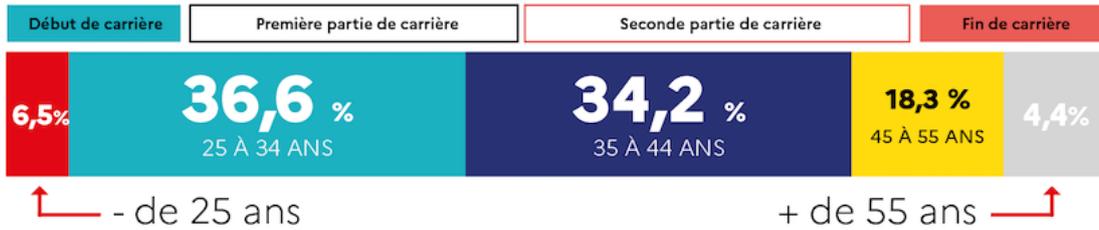


des bénéficiaires
sont satisfaits
du service en 2024

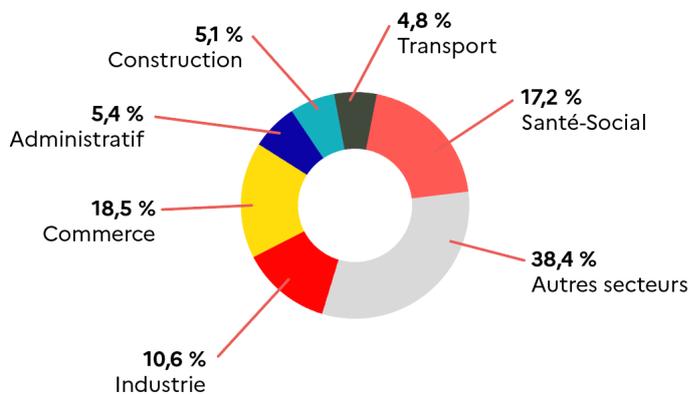
En 2024, **15 867 personnes** (dont 60,6% de femmes) ont pu bénéficier de Mon conseil en évolution professionnelle dans le Grand Est : **soit une progression en volume sur l'année de 112,72% comparé à 2020** (année de lancement du dispositif où 7459 personnes avaient été accompagnées sur 12 mois) et de **23,96% par rapport à 2023, pour un taux de satisfaction atteignant les 96%**. Après une forte augmentation durant la période Covid-19 (avec 46,13% de progression entre 2020 et 2021), période qui a fragilisé certains secteurs, mis en péril des emplois et incité beaucoup d'actifs à remettre en perspective leur situation, notamment professionnelle, le nombre de bénéficiaires continue donc à croître régulièrement.

Parmi les indicateurs 2024 les plus marquants, on notera que 91,6% des bénéficiaires sont en CDI, 96% sont salariés du privé, 50,4% d'entre eux ont un niveau Bac ou inférieur, que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-34 ans (avec 36,6%) - suivie des 35-44 ans (34,2%) - et que les secteurs d'activité les plus accompagnés sont le commerce (18,5%), la santé et le social (17,2%) et l'industrie (10,6%) ; tout comme l'an passé. Le motif de sollicitation le plus souvent évoqué étant de « changer de métier ou de secteur professionnel » à 51,9%, comme en 2023.

QUEL ÂGE ONT-ILS ?



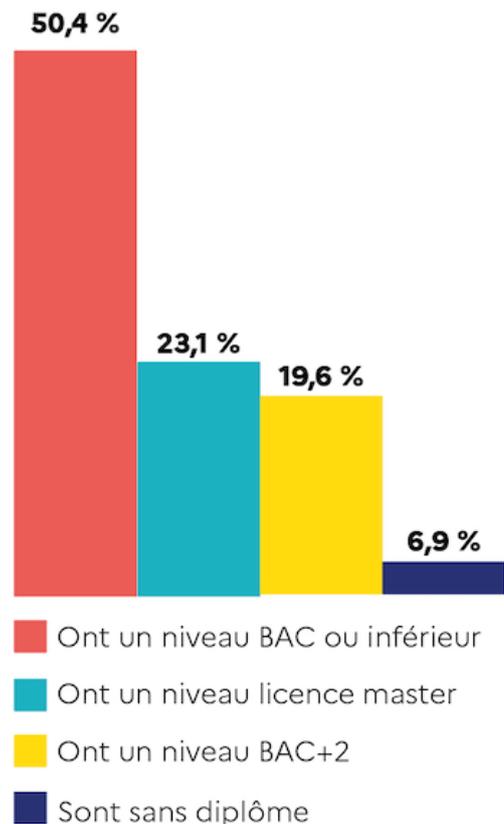
QUELS SONT LES SECTEURS D'ACTIVITÉS LES PLUS REPRÉSENTÉS ?



QUELS SONT LES MOTIFS DE SOLLICITATION DU SERVICE ?



QUEL NIVEAU DE QUALIFICATION ONT-ILS ?



Bilan complet de l'année 2024 sur le Grand Est

5

**FICHES PÉDAGOGIQUES
MON CONSEIL EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE POUR LES SALARIÉS ET LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



ÉPISODE 1

Tout savoir sur « Mon conseil en évolution professionnelle pour les salariés et les travailleurs indépendants »

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) a été créé en 2013 par les partenaires sociaux et consacré par la loi de 2014 relative à la formation professionnelle.

Dans un contexte où les transformations du travail sont à la fois rapides et profondes, et dans lequel le paysage de l'emploi et de la formation est complexe à appréhender, le CEP a pour ambition de permettre à tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, qui le souhaite de bénéficier d'un service gratuit et personnalisé pour faire le point sur sa situation et être accompagné dans son projet professionnel.

France compétences, autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage, lance une mini série afin d'apporter au plus grand nombre un éclairage sur le service « **Mon conseil en évolution professionnelle** » pour les **salariés et les travailleurs indépendants**.

FRANCE COMPÉTENCES ORGANISE ET FINANCE

« MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE » POUR LES SALARIÉS ET LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

La loi du 5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a conforté le CEP comme levier essentiel au service de la sécurisation des parcours des actifs et de leur capacité à choisir leur avenir professionnel et a maintenu le principe d'un CEP universel accessible à tous les actifs, quel que soit leur statut (salarié, indépendant, demandeur d'emploi).

Pour les demandeurs d'emploi, les cadres, les jeunes, les personnes dont le handicap est un frein à l'évolution professionnelle, le service CEP continue d'être dispensé par les opérateurs du service public de l'emploi (Pôle emploi, APEC, Missions locales, Cap emploi).

Pour les actifs occupés (salariés et indépendants), la loi a confié à France compétences l'organisation et le financement du service CEP.

Mon conseil en évolution professionnelle pour les salariés et les travailleurs indépendants est désormais délivré par des opérateurs régionaux désignés par France compétences dans le cadre d'un marché public.



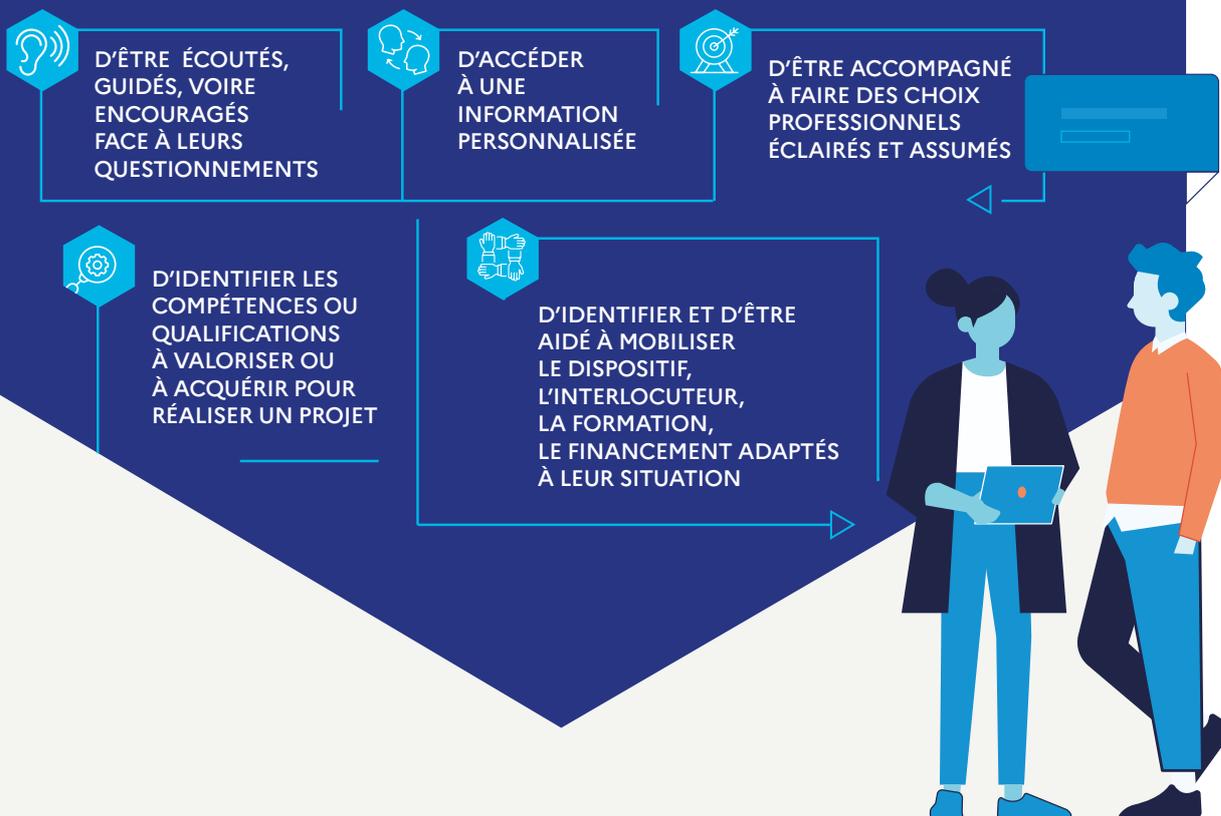
MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, UN SERVICE PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL ACCESSIBLE AUX SALARIÉS ET AUX TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Mon conseil en évolution professionnelle est un service public d'accompagnement gratuit, confidentiel et personnalisé accessible aux salariés et aux travailleurs indépendants durant toute leur vie professionnelle.

Quelle que soit la demande :

- prendre du recul sur sa situation
- préparer une mobilité ou une transition professionnelle
- évoluer dans sa fonction ou son entreprise
- mieux dialoguer avec son employeur
- valoriser ses compétences ou son expérience
- choisir une formation
- mieux articuler sa vie professionnelle avec sa vie personnelle
- trouver un nouvel emploi

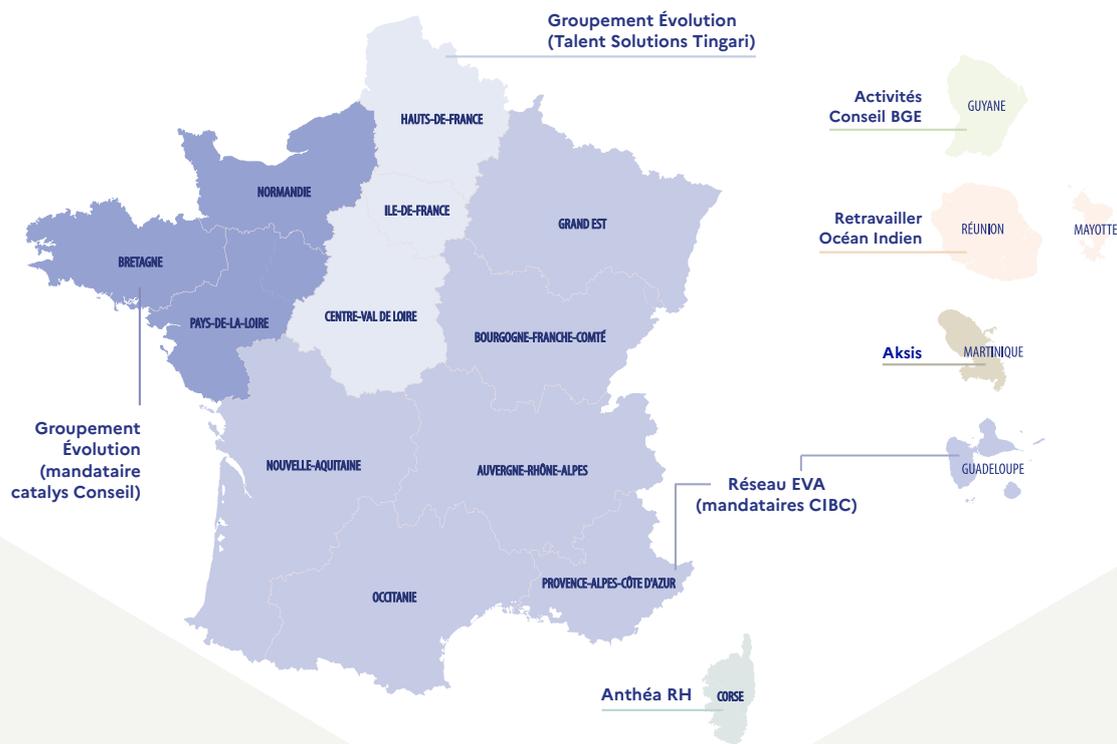
Mon conseil en évolution professionnelle permet aux salariés et aux indépendants :



**DEPUIS 2020, 18 OPÉRATEURS RÉGIONAUX DÉLIVRENT
« MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE »
AUPRÈS DES SALARIÉS ET DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS**

▷ GARANTIR UN SERVICE DE QUALITÉ AU COEUR DES TERRITOIRES

LE RÉSEAU D'OPÉRATEURS RÉGIONAUX DE « MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE » POUR LES SALARIÉS ET LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



DONNÉES CLÉS

UN RECOURS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

+ 52 %
entre 2020 et 2022

PLUS DE FEMMES QUE D'HOMMES, UNE MAJORITÉ DE SALARIÉS ET ENCORE PEU D'INDÉPENDANTS

61 % de femmes
95 % de salariés

+ des 2/3
des bénéficiaires ont entre 25 et 44 ans

DES DEMANDES ORIENTÉES VERS LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE, MAIS AUSSI SUR LA PRISE DE RECUL CONCERNANT SA SITUATION PROFESSIONNELLE

50 %
pour changer de métier ou de secteur d'activité

16 %
pour prendre du recul sur leur situation professionnelle

15 %
pour créer ou reprendre une entreprise

UN SERVICE RECONNU POUR SA QUALITÉ ET SON UTILITÉ

92 %
des bénéficiaires se déclarent satisfaits

87 %
des bénéficiaires déclarent que le CEP leur a été utile



Retrouvez toutes les informations (contacts et localisation d'un opérateur en proximité, FAQ, fiches pratiques, actualités, témoignages...) sur :

mon-cep.org

Créée en 2019, par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr
Immeuble Canopy, 6, rue du Général Audran
92400 Courbevoie

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

POUR LES SALARIÉS ET LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Mini série France compétences - Février 2024

[Retrouvez l'épisode 1 ici](#)



ÉPISODE 2

Tout savoir sur Mon conseil en évolution professionnelle pour les salariés et les travailleurs indépendants

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) a été créé en 2013 par les partenaires sociaux et consacré par la loi de 2014 relative à la formation professionnelle.

Dans un contexte où les transformations du travail sont à la fois rapides et profondes, et dans lequel le paysage de l'emploi et de la formation est complexe à appréhender, le service CEP a pour ambition de permettre à tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, qui le souhaite de bénéficier d'un service gratuit et personnalisé pour faire le point sur sa situation et être accompagné dans son projet professionnel.

France compétences, autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage, déploie une mini série afin d'apporter au plus grand nombre un éclairage sur le service **Mon conseil en évolution professionnelle pour les salariés et les travailleurs indépendants**.

UNE AMBITION RÉAFFIRMÉE : FAIRE DE MON CEP PAR AVENIR ACTIFS LE SERVICE PUBLIC GÉNÉRALISTE D'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS ET DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a confié à France compétences la mission d'organiser et de financer le service public Mon CEP pour les salariés et les travailleurs indépendants.

Entre début 2020 et fin 2023, 18 opérateurs régionaux du CEP désignés par France compétences dans le cadre d'un marché public ont délivré ce service, sur près de

700 lieux d'accueil, à plus de 572 000 salariés et travailleurs indépendants. Mon CEP, qui permet de prendre du recul sur sa situation, d'être accompagné dans ses projets professionnels ou appuyé pour mobiliser les dispositifs et formations appropriés, est désormais bien installé. Les bénéficiaires en saluent la qualité et l'utilité (92% en sont satisfaits). Fin 2023, France compétences a désigné les nouveaux opérateurs en charge de délivrer Mon CEP pour les salariés et les travailleurs indépendant pour la période 2024 – 2027.

Début 2024, une nouvelle phase de déploiement du service public Mon CEP s'engage. Deux enjeux centraux demeurent :

- ▶ Développer le recours par les salariés et les travailleurs indépendants
- ▶ Et garantir la qualité et l'utilité du service pour les bénéficiaires.

France compétences a renforcé ses exigences à l'égard des opérateurs au regard des implantations territoriales, des horaires d'ouverture du service, du contrôle et du management qualité, notamment. Les règles ont également évolué pour fluidifier les parcours des bénéficiaires et permettre au service de s'adapter en continu.

Plus largement, France compétences entend, avec sa gouvernance, jouer un rôle national plus affirmé sur l'ingénierie de parcours et les partenariats, pour mieux positionner Mon CEP dans le paysage orientation-emploi-formation-travail et renforcer ainsi son positionnement de service public généraliste d'accompagnement, au profit des parcours d'évolution professionnelle des salariés et des travailleurs indépendants.



**AVENIR ACTIFS : UNE IDENTITÉ DÉSORMAIS
UNIQUE POUR FACILITER LE REPÉRAGE
DE L'OPÉRATEUR EN CHARGE DU SERVICE
MON CEP POUR LES SALARIÉS ET LES
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS**



A compter de début 2024, les opérateurs régionaux, chargés de dispenser Mon CEP aux salariés et travailleurs indépendants, adoptent une identité commune en devenant Avenir Actifs. Le déploiement de cette marque va permettre de rendre le service plus lisible donc plus accessible auprès de ses publics.



GUIDE PRATIQUE

Mon CEP par Avenir Actifs, c'est un service public gratuit, personnalisé, confidentiel, neutre, de proximité, qui propose un appui pour :



PRENDRE DU RECUL
SUR SA SITUATION



EVOLUER DANS
SON ENTREPRISE



DEVENIR
ENTREPRENEUR



S'INFORMER SUR
LES OPPORTUNITÉS



SE FORMER



CHANGER DE MÉTIER
OU DE SECTEUR



DIALOGUER AVEC
SON EMPLOYEUR



VALORISER SES
COMPÉTENCES ET
SON EXPÉRIENCE



TROUVER UN
NOUVEL EMPLOI

▶ **POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE RENDEZ VOUS AVEC UN CONSEILLER :**
mon-cep.org/avenir-actifs

EN PRATIQUE, MON CEP PAR AVENIR ACTIFS, CE SONT :

- Des rendez-vous individuels avec son conseiller Avenir Actifs, sur site ou à distance
- Des ateliers collectifs pour bénéficier des dynamiques de groupe
- Des ressources en ligne pour avancer à son rythme
- Des mises en situation professionnelle pour essayer un métier
- Des mises en relation avec des partenaires spécialistes qui permettent à l'usager de bénéficier de leur expertise spécifique

LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DU BÉNÉFICIAIRE S'ORGANISE DE LA FAÇON SUIVANTE :

Un premier rendez-vous avec son conseiller afin de :

- Identifier ses besoins et définir ensemble ses objectifs
- Bénéficier d'un conseil opérationnel ciblé
- Obtenir des informations personnalisées utiles à son projet

Par la suite, le bénéficiaire choisit de :

- Mener ses démarches en autonomie ; et si besoin, il peut toujours reprendre rendez-vous et continuer son parcours là où il l'a laissé
- Ou de poursuivre l'accompagnement avec son conseiller en sollicitant autant de rendez-vous que nécessaire, en fonction de sa situation

Une synthèse écrite du parcours d'accompagnement est remise au bénéficiaire.



CONTACT PRESSE

Tél : 01 81 69 01 52
presse@francecompetences.fr

Immeuble Canopy,
6, rue du Général Audran
92400 Courbevoie

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement
et de régulation de la formation
professionnelle et de l'apprentissage

Créée en 2019, par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

6

CONTACTS ET INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS

Zohra Amara - Directrice de projet
z.amara@eesc.fr

Nicolas Mougeot - Chargé de communication
n.mougeot@eesc.fr

CCI Formation EESC / CIBC54
3 rue du Mouzon - 54520 Laxou
Tél. +33 (0)3 83 95 36 15

Site officiel
www.grandest.avenir-actifs.org



L'équipe de Mon CEP Grand Est, pilotée par Zohra Amara (à droite), directrice de projet.

RELATIONS PRESSE & MEDIAS

SG Organisation
Anthony Humbertclaude
50 rue Saint-Georges - 54000 Nancy
Tél. +33 (0)3 83 28 58 05
presse@sg-organisation.com



**Espace presse
Mon CEP Grand Est**